

Chapitre 2

Les Etchemins de Québec au début du XVIIe siècle

Pages 55 à 62

La grande nation des Etchemins évoque aujourd'hui l'image d'une tribu autochtone inconnue. Elle était établie à Québec au temps de l'arrivée des Européens, cette nation avait une influence prédominante sur les nations autochtones de l'Est. Son territoire englobait la vallée du Saint-Laurent jusqu'au Maine. Elle a été effacée du Québec pour une question de représentation territoriale de la Nouvelle-France.

Les falsificateurs ont remanié les écrits de Cartier pour montrer une fausse domination iroquoise pour créer de la division sur papier entre les nations autochtones, pour mieux dissimuler la présence des Etchemins à Québec et dans la vallée du Saint-Laurent. Cette mystification historique n'était pas suffisante pour dissimuler la grande nation des Etchemins à l'époque de l'arrivée des Français au début du XVIIe siècle. Pour rejoindre cette époque, « les jésuites ont remanié l'Oeuvre de Samuel de Champlain. Cela a été prouvé.¹ » Ils ont causé des incohérences dans leurs propres écrits en voulant effacer tous les indices de la présence des Etchemins à Québec. Il nous reste presque uniquement des passages jésuitiques remaniés relatant des sauvages et des Indiens dont les nations ne sont généralement pas identifiées.

Les falsificateurs ont tracé des cartes et promulgué une fausse représentation de l'occupation territoriale au début du XVIIe siècle. Les régions de Québec et de la vallée du Saint-Laurent ont été fausement présentées comme inhabitées à cause de présumées invasions iroquoises à partir des voyages de Cartier jusqu'à l'arrivée des Français. Cette fausse notion de l'occupation territoriale a été agréée par les historiens au XIXe siècle jusqu'à nos jours. Voici une présentation qui illustre les convictions actuelles au sujet de cette fausse occupation territoriale. Suivant l'historien J. Edmond Roy, *Histoire de la seigneurie de Lauzon* (1897) :

Lorsque les Français vinrent au Canada, la rive droite du Saint-Laurent n'avait aucun occupant, si ce n'est quelques groupes nomades. Le versant nord des Alléganys jusqu'au Saint-Laurent était inhabité. Ce territoire était sous la domination des Iroquois, qui réclamaient ce vaste territoire, depuis le lac Ontario, jusqu'à la

1 cf. *Œuvres de Champlain* 1632, édition Laverdière, p. 635-640. cf. Réjean Tardif, *Les falsifications des fondements de l'histoire de la Nouvelle-France*.

rivière Richelieu. Les Abénakis se disaient suzerains du pays compris entre le Richelieu et la Chaudière; ce qui se trouvait de la Chaudière à la Gaspésie appartenait aux Etchemins. Le fleuve Saint-Laurent était comme une vaste ligne-frontière entre les nations abénakises, etchemins et iroquoises et les races algonquines qui habitaient sur les rives septentrionales depuis le golfe jusqu'aux Grands Lacs.²

Les propos de cet auteur représentent des allégations hypothétiques inspirées des conclusions qui se trouvent dans les écrits remaniés de Jacques Cartier. Selon les traditions autochtones, le versant nord des Appalaches jusqu'au fleuve Saint-Laurent, ainsi que la rive sud n'ont jamais été sous la domination iroquoise. L'ancien territoire des Etchemins de la vallée du Saint-Laurent s'étendait jusqu'à Montréal.

Les Etchemins des deux rives du Saint-Laurent chassaient et pêchaient au fil des saisons. Ils vivent en paix et en harmonie avec la nature. Ils avaient leur médecine, leur justice, leurs sages et leur grande divinité. Ils ont occupé leurs territoires respectifs jusqu'à l'arrivée des Français. C'est le commerce avec les Européens qui a causé la guerre.

Les Etchemins du versant nord des Appalaches ne sont pas des nomades, mais des semi-nomades qui se trouvent sur leurs territoires ancestraux. Ils chassent le phoque et certains mammifères marins, et cueillent des plantes médicinales et des petits fruits qui sont séchés, durant l'été. Ils pêchent l'anguille qui est séchée comme provision d'hiver, et d'autres espèces de poissons au bord du Saint-Laurent et dans l'embouchure des rivières. Il existe encore des digues de pierre sur le bord du fleuve utilisées jadis par les autochtones pour pêcher l'anguille.

Ces Etchemins semi-nomades ont de petits champs où ils cultivent le maïs, les courges, les haricots, et un peu de tabac. Ces activités sont familiales. Ils n'hivernent pas sur les rives du grand fleuve Saint-Laurent, Kitcikami sipi...³ Ils se retirent à l'intérieur des terres en hiver pour chasser les cervidés. Les Etchemins qui vivent plus au sud cultivent de grands champs.

Les Etchemins de Québec sont omis du récit historique. Des falsificateurs ont fait disparaître les chroniques attestant ce qui s'est passé dans la vallée du Saint-Laurent depuis les voyages de Cartier jusqu'à l'arrivée officielle des Français en Nouvelle-France à Tadoussac en 1600.

2 cf. J.-Edmond Roy, *Histoire de la seigneurie de Lauzon*, p. 1-3.

3 En passamaquoddy, Kitcikami sipi, la grande rivière/ le fleuve d'une grande étendu. *Kitci-*, grand; *-kami*, étendu eau; *sip-*, rivière/fleuve; *-i*, nom.

Les Français n'ont jamais cessé de visiter cette région durant cette période.

L'alliance informelle de Tadoussac

Le début du XVII^e siècle représente l'arrivée officielle des Français qui viennent établir des colonies commerciales en Amérique du Nord. Le roi a donné des monopoles d'exploitations à des promoteurs privés. Ils ont choisi en premier Tadoussac. Ce port en eaux profondes était l'endroit idéal pour établir un poste de traite.

Tadoussac est un lieu de traite fréquenté par les autochtones des régions du Saguenay et de l'estuaire du Saint-Laurent. Les pêcheurs basques pyrénéens de France y font la traite depuis des siècles. Ils fréquentent Tadoussac et les eaux de l'Amérique du Nord depuis plus de 300 ans avant la visite de Cartier au pays. Ils sont irréprochables avant de devenir une présence très gênante lorsque les trafiquants de fourrures obtiennent des monopoles de la traite. C'était le début du massacre de millions d'animaux pour enrichir des usurpateurs. L'abbé Tremblay raconte l'avènement du premier poste de traite français à Tadoussac :

En 1599, la France prépara une expédition prétendue de colonisation, mais avant tout commerciale. Pierre Chauvin se rendit à Tadoussac avec quatre navires en 1600. Il y laissa 16 hommes, apparemment comme colons, mais en réalité pour la traite. Les Français construisirent deux huttes que l'on dit être les premières maisons construites par des Blancs au Canada. Voilà l'établissement du premier poste de traite du pays qui est raconté avec mérite et honneur. De ces seize hommes, les uns périrent de froid, d'autres s'enfuirent et épousèrent des Montagnaises, et huit demeurèrent au poste, attendant le retour du vaisseau qui vint l'année suivante.⁴

Cet auteur omet la présence de Pierre Du Gua, sieur de Mons, le plus important personnage dans cette expédition. Selon Champlain : « Pierre Chauvin a reçu une commission du roi pour fonder un poste à Tadoussac. En 1600, il était en compagnie du sieur de Mons, et du capitaine Pontgravé. Ce capitaine connaissait les autochtones des bourgades de Trois-Rivières et de Batiscan avant 1600, il recommanda à Chauvin d'y faire la traite plutôt qu'à Tadoussac.⁵ »

4 cf. Géo. Tremblay (curé de Tadoussac), *Monographie de Tadoussac*.

5 cf. *Œuvres de Champlain*, éd. Laverdière, 1632, p. 698.

En 1603, le roi de France Henri IV a donné au sieur de Mons le monopole de la traite des fourrures en Amérique septentrionale. Suivant Émile Lauvrière, *La tragédie d'un peuple, Histoire du peuple Acadien* :

Le Sieur de Mons, Champlain et Pont-Gravé ont rencontré les Etchemins de la rivière Saint-Jean et les Souriquois (Micmacs), en Acadie, en 1603. Par la suite, ils se rendirent à Tadoussac pour conclure une entente historique.⁶

Champlain ne parle pas de ce voyage en Acadie ni de la présence du Sieur de Mons à Tadoussac en 1603. Les historiens ont exagéré l'ampleur d'une alliance historique entre les Français et les tribus autochtones à Tadoussac en 1603. Suivant *l'Oeuvre de Champlain* :

Champlain part d'Honfleur et se rend directement à Tadoussac. Il est en compagnie du capitaine Pongravé, et de deux sauvages qui reviennent de France. Le 27 mai 1603, ils rencontrent le grand Sagamo Anadabijou, qui se trouve avec 80 ou 100 de ses compagnons qui font un festin, à la pointe Saint-Mathieu (pointe aux Alouettes), à une lieue de Tadoussac. Champlain et Pont-Gravé, et les deux sauvages qui les accompagnent sont invités dans la cabane du grand Sagamo Anadabijou.

L'un des deux autochtones qui revenaient de France se mit à raconter à Anadabijou, le bon accueil qu'il a reçu du roi de France et les bons traitements qu'il a reçus dans ce pays. [Cet autochtone se transforme subitement en diplomate porte-parole du roi]. Il assure que ladite Majesté leur veut du bien, désirant peupler leur terre, faire la paix avec leurs ennemis ou leur envoyer des forces pour les vaincre. Cet autochtone anonyme dit ensuite qu'il a vu de beaux châteaux, palais et maisons, et la façon de vivre des Français.

Aussitôt après avoir écouté cette harangue, Anadabijou commença à prendre du pétun (tabac) et en donner au dit Sieur du Pont-Gravé de Saint-Malo et au Sieur Champlain, et quelques autres chefs (incognitos) qui sont auprès de lui. Après avoir bien fumé, Anadabijou dit qu'il doit être fort content d'avoir ladite Majesté pour grand ami. Il est fort aise que sadite Majesté peuple leur terre et fait la guerre à leurs ennemis. Il fait entendre à tous, le bien et

6 cf. Émile Lauvrière, *La tragédie d'un peuple, Histoire du peuple Acadien*.

l'utilité qu'il peut recevoir de Sadite Majesté. Après son discours, ils font un festin.⁷

Le calumet de paix sert à sceller des ententes mutuelles. Il est incohérent que le grand chef ait fumé la pipe de paix symbolisant une alliance, avant d'avoir exprimé son point de vue à l'assemblée qui semble fictive. Anadabijou agit comme s'il a pris seul la décision d'accueillir des étrangers, sans consulter les autres. Cela est invraisemblable. Il n'était pas le chef de toutes les tribus du nord-est. Les nations alliées dans cette guerre sont curieusement absentes ce jour-là. Selon Champlain :

Ils étaient trois nations, les Eftechemins, Aloumequins et Montagnez, mille personnes, qui combattirent les Iroquois. Ces trois nations vinrent camper le 28 mai 1603 à Tadoussac, où se trouvait le navire des Français. C'était le lendemain de la rencontre de Champlain et Pont-Gravé avec Anadabijou, à une lieue de Tadoussac, à la Pointe-aux-Alumettes.⁸

Il s'agit d'une rencontre informelle. Les historiens en ont exagéré l'ampleur, en lui donnant un caractère solennel, malgré les incohérences. Dans l'œuvre de Champlain, les Micmacs et les Hurons ne sont pas cités dans l'alliance de 1603, certains historiens mentionnent leur présence.

Les autochtones du Saint-Laurent permettaient aux Français de s'établir en allié commerciaux et de peupler le pays à condition qu'ils prennent position contre les Iroquois. Il n'a jamais été question de la prise de possession du pays par les Français. Les tribus ont été trompées. Les Français ont établi des seigneuries en faisant semblant de respecter l'entente, et ils ont pris secrètement possession de la terre sur des titres notariés. Cette alliance douteuse fut la cause de longues guerres meurtrières entre plusieurs peuples de l'Amérique du Nord.

L'histoire regorge de dissimulations et de duplicités. L'origine des deux autochtones qui accompagnent Champlain à Tadoussac en 1603 est censurée, parce que les falsificateurs dissimulent qu'ils sont des Etchemins. Champlain connaît cette nation et quelques mots de leur langue. Il emploie le mot « Sagamo » pour désigner le chef Anadabijou. « L'abbé Laverdière, qui a annoté l'œuvre de Champlain, note que

7 cf. *Œuvres de Champlain*, éd. Laverdière, 1603, p. 70-71, et suivantes.

8 cf. *Œuvres de Champlain*, éd. Laverdière, 1603, p. 70-73.

sagamo signifie grand chef, en montagnais.⁹ » Cette interprétation n'est pas valable. « En montagnais, *chef* se dit, Ilnotsemao.¹⁰ »

En algonquin, le mot chef se dit : okimaw; le grand chef, kitchi okima. En passamacoddy (etchemin), chef se traduit par « sakom »; chef de tribu, *sagamo*. Ces traductions démontrent que des Etchemins accompagnent Champlain comme guide et interprète dans ses premiers voyages. « Champlain s'était rendu au pays des Etchemins en Acadie avec de Mons en 1603 avant de se rendre à Tadoussac la même année, selon Lauvrière. » Les écrits de Champlain ont été remaniés pour cacher qu'il avait des relations avec les Etchemins depuis longtemps avant l'alliance de Tadoussac. Cela est représentatif du pouvoir de la manipulation de la lettre. La présence du Sr de Mons, qui était protestant, aurait été cachée pour lui enlever les honneurs d'avoir formulé la première alliance entre les Français et les autochtones. Il n'était sans doute pas aimé des jésuites.

Les Etchemins ont campé à Tadoussac *le lendemain* de la rencontre historique en 1603. Vingt jours après la présumée alliance de la Pointe-aux-Alumettes, Champlain part de Tadoussac en barque le 18 juin, il arrive à Québec le 22 juin. Il en repart le lendemain **sans parler de la présence des sauvages**. Il se rend ensuite à Batiscan et à Trois-Rivières. Et il arrive à l'embouchure de la rivière des Iroquois le 30 juin, et se rend ensuite à Montréal. Il constate que ces régions ne sont pas occupées par les Iroquois. Champlain revient à Tadoussac, et de là il retourne en France pour faire son rapport au roi : Il annonce que les tribus alliées du Nord-Est ont repoussé les Iroquois. La route des fourrures est ouverte.¹¹ Naturellement, le texte ne mentionne pas l'existence des autochtones qui accompagnent Champlain.

Aucun ecclésiastique n'est cité dans les voyages de Cartier et de Champlain. La censure est appliquée dans tous les ouvrages historiques concernant les premiers contacts entre les Français et les autochtones. Ceux-ci sont à peine visibles.

Le nom Tadoussac n'est pas un nom montagnais, ils appellent ce lieu, Satisegou dans leur langue. Tadoussac pourrait être un nom basque...¹² Les lieux nommés Batiscan et Escoumins sont des noms

9 cf. Ibid., éd. 1603, p 70-71.

10 cf. Luc Sirois, *Montagnais sans maître*.

11 cf. *Œuvres de Champlain*, éd. Laverdière, éd. 1603.

12 Ex. selon des racines basques : Tadostak (Tadoustak), Il/cela est amusant; de Da- 3^e personne, indicatif ou indéfini; dosta, amusement (loisir); -k, locatif.

basques. La signification d'Escumain indique qu'il s'y trouvait un site commémoratif où l'on dressait des croix.

Les Etchemins entretiennent un vaste réseau d'échange et de communication avec les tribus de l'Amérique d'un bout à l'autre du continent et façonnaient la céramique, depuis plus de trois mille ans. Ils connaissent l'astronomie, l'écriture, et la navigation. « Une tribu etchemin était établis dans la région de Tadoussac de façon permanente et saisonnière, avant et après l'arrivée des Européens.¹³ »

Les Etchemins de Tadoussac représentaient théoriquement les gardiens de la porte du pays du Saguenay qui atteint la Baie-James et les territoires du Nord. Ils étaient plus anciens que les tribus montagnaises venues du Nord avec qui ils s'étaient alliés. Les Etchemins d'autres régions se rendaient facilement à Tadoussac en traversant le fleuve à Rivière-du-Loup, ce trajet dure une journée. Les Etchemins de Québec se rendaient à Tadoussac en longeant le fleuve en canot, ce trajet dure environ trois jours.

Preuves de la présence des Etchemin à Québec au début du XVIIe siècle

Les falsificateurs ont réussi à effacer les Etchemins de la carte du Québec par la manipulation de la lettre, en pratiquant surtout des omissions de leur présence ou en les présentant sous une fausse origine tribale. Les mystificateurs n'ont pas réussi à éliminer toutes leurs traces. Les Etchemins étaient établis à Québec, dans la vallée du Saint-Laurent, et à Tadoussac depuis des siècles. La reconstitution de leur véritable histoire représente une perpétuelle lutte contre les griffes d'une armée de falsificateurs.

Les Etchemins ont accueilli les premiers Européens qui sont arrivés à Québec, cela a été dissimulé. Les embouchures des rivières Etchemins à Saint-Romuald, et Chaudière à Lévis, sont situées en face de Québec, elles conduisent directement au pays des Etchemins en Acadie. Ces routes fluviales étaient empruntées par les Etchemins depuis des temps immémoriaux, et étaient connues par Champlain.

Le trajet de Québec à Tadoussac en barque prenait environ six jours. Les écrits de Champlain sont censurés. Après l'alliance informelle, il est parti de Tadoussac en barque. Il a visité la région de Québec les 22 et

13 cf. J.-Edmond Roy, Histoire de la seigneurie de Lauzon.

23 juin 1603 et n’y mentionne aucun sauvage.¹⁴ Dans les faits, il a rencontré des Etchemins, et naturellement, ces informations ne figurent pas à l’histoire. Selon J.-M. Lemoine, et F. Arthur Lefrançois :

Sur une carte de Champlain de 1603, la Pointe à Puiseaux, situé près de Sillery est couverte de wigwams. En face de la Pointe à Puiseaux de l’autre côté du fleuve, les berges de Lauzon [Lévis], et les bords des rivières des Etchemins et Chaudières sont couverts de wigwams. Ces autochtones sont appelés Etchemins.¹⁵

Champlain avait dressé en 1603 une carte indiquant clairement la présence de nombreuses habitations des Etchemins, des deux côtés du Saint-Laurent lors de son voyage à Québec. Cette carte a été supprimée de la version de l’oeuvre de Champlain qui est à ma disposition. Dans cette version, l’abbé Laverdière note que lors de son passage à Québec en juin 1603, Champlain est le premier à appeler ce lieu Québec.¹⁶ Cela prouve que cet explorateur était en compagnie d’Etchemins. Il existe plusieurs interprétations du nom Kebek. Il s’agit d’une appellation purement passamaquoddy, selon l’étymologie de ce nom :

Québec, n. in. kepek [phon. kèbèk] [*kepe-*, étroit/rétréci; *-k* (*-k*, final, *-kw*), rivière/fleuve; litt. rétrécissement sur le fleuve].¹⁷

Sur la carte de Champlain de 1603, la Pointe à Puiseaux, situé près de Sillery est couverte de wigwams etchemins. La Pointe-aux-Puisseaux est située sur la rive nord du Saint-Laurent, en face des rivières Chaudière et Etchemin situées de l’autre côté du grand fleuve. C’est pour une raison de sécurité que les jésuites ont installé leur résidence à Sillery vers 1632, parmi les habitations des autochtones, près de la Pointe-aux-Puisseaux. C’était un lieu de fréquentation ancestrale des Etchemins, cela a été dissimulé. Selon l’abbé Scott :

La seigneurie des sauvages chrétiens de Sillery se trouve à l’est de la Pointe-aux-Puisseaux, cela sera rediscuté. La mission des sauvages de Sillery (1632) se trouvait à 5 ou 6 arpents de cette pointe. L’interprète de Champlain, Olivier Le Tardif...¹⁸ possédait des terres

14 cf. *Œuvres de Champlain*, éd. Laverdière, éd. 1603, 25-27.

15 cf. J. M., Lemoine, *Picturesque Quebec*, ma traduction. cf. F. Arthur Lefrançois, *Histoire des Îles Etchemin*.

16 cf. *Œuvres de Champlain*, éd. Laverdière, éd. 1603, 25-27.

17 cf. Réjean Tardif, *Lexique étymologique de la langue passamaquoddy-malécite*, p. 161.

18 Olivier Tardif est mon ancêtre.

à l'est de la Pointe-aux-Puisseaux. Nicolas Marsolet et Olivier sont qualifiés de « *hujus loci incolae* », habitants de ces lieux, lorsqu'ils sont témoins à un baptême à Sillery, le 17-10-1641.¹⁹

En latin, *hujus loci incolae*, se traduit par : « **autochtones de ces lieux** ». *Hujus* signifie, de, venir de; *loci*, lieux, régions, pays; *incolae*, adjectif, autochtones ou indigènes.

Les Etchemins sont les premiers à avoir montré aux Français le chemin des fourrures à Québec, à Tadoussac et en Acadie. Champlain était en compagnie d'Etchemins à Tadoussac et à Québec en 1603. L'année suivante, en 1604, il ne choisit pas Québec pour fonder une colonie, il hiverne avec le sieur de Mons, en Acadie, dans la baie de Passamaquoddy, à Sainte-Croix, parmi les Etchemins. L'expédition compte 120 hommes, soldats et artisans. C'était le début du commerce régulier des Français avec les tribus les Etchemins et les tribus de l'Acadie. Au cours du premier hiver, de nombreux Français meurent du scorbut. Les catholiques et les protestants de l'expédition s'affrontent. L'expédition déménage à Port-Royal au printemps 1605 et quitte l'Acadie en 1607. Ce fut la première tentative de colonisation française.

Champlain sait qu'il peut compter sur les Etchemins pour installer un poste de traite à Québec en 1608. Il écrit que c'est lui, en France, qui conseille au sieur de Mons de s'en aller loger dans le grand fleuve Saint-Laurent, duquel il a une bonne connaissance par le voyage qu'il y a fait et que c'est un lieu convenable pour y habiter. Le nom Québec est censuré. De Mons nomme Champlain son lieutenant en Nouvelle-France en 1608, et lui fournit deux navires.²⁰

Les historiens accordent à Champlain la fondation de Québec en 1608. Il a simplement fondé un poste de traite et cette entreprise a totalement échoué. En 1608, la traite des Français a commencé par un conflit armé entre le capitaine Pontgravé et des pêcheurs basques à Tadoussac. Champlain passe l'hiver 1608-1609 à Québec, ce qui est désastreux. Sur les vingt-cinq hommes de l'expédition, dix-huit sont morts de maladies. Selon Champlain, sur les huit qui sont restés, entraînés par le serrurier (armurier), quatre ont pris part à une conspiration, dans le but de s'emparer du fort de Québec en tuant Champlain. Le complot est découvert avant d'être exécuté.

19 cf. l'abbé H.-A. Scott, *Une paroisse historique de la Nouvelle-France*, 204, 280, 282 note 3.

20 cf. *Œuvre de Champlain*, édition Laverdière, édition 1632.

Malgré tous ces événements, en 1609, Champlain veut se montrer puissant en voulant se faire des Alliés dans la traite. Il accompagne ses alliés anonymes à la guerre pour affronter les Iroquois à la rivière Richelieu. Champlain est arquebusier. Sur les quatre hommes qui lui restent, aucun n'accepte de l'accompagner. Armé d'une arquebuse, il tue d'un seul coup un chef et un guerrier et en blesse un autre, selon lui. Ce récit s'arrête après cette démonstration invraisemblable. Champlain retourne en France. Il emporte une tête d'Iroquois pour la montrer au roi. ²¹ Il vient de causer une guerre qui durera longtemps entre les Français et les Iroquois.

21 cf. *Ibid.*, édition 1613, p. 286-289, 296-302, autres pages.